



## **Assemblée Générale Guéret Team Tennis 23**

**Samedi 04 novembre 2023**

Le Président Michel Darcy, ouvre l'Assemblée Générale et remercie de leurs présences Madame Fournier, Maire de Guéret et Monsieur MROivili adjoint aux sports.

Le quorum étant atteint, l'AG peut se dérouler normalement.

### **1/ Adoption du CR de l'AG du 12/11/22**

Ce CR est adopté à l'unanimité

### **2/ Rapport moral de la saison 2022/2023 (Michel Darcy)**

- Organisation des compétitions avec de beaux succès pour notre club, tant en individuel qu'en équipe.
- Poursuite des relations avec la Mairie pour le fonctionnement de Grancher

#### **2.1/ Un fonctionnement démocratique :**

- Depuis notre dernière AG de novembre 2022, le Comité Directeur s'est réuni tous les trimestres.
- Le Comité d'Organisation du Tournoi a assuré le pilotage et le bilan de cet événement avec 3 réunions.

#### **2.2/ Une formation importante**

- 35 heures hebdomadaires
- Ecole de tennis jeunes (20 H) et adultes (15 H)
- Entraînement des équipes Hommes et Femmes
- Encadrée par 2 DE (Pierrick Signamarcheix et Christophe Annonziata)

Qui en plus encadrent plusieurs actions scolaires et sociétales

- 4 heures hebdomadaires pour les écoles
- La Journée de l'Olympisme en milieu scolaire
- Les Tickets Sports de la Ville pour les enfants des quartiers sensibles
- Les cours pour les enfants Handicapés de l'IME de Grancher

### 2.3/ L'organisation d'un important tournoi de tennis OPEN

- Celui-ci a eu lieu en juin dernier avec des joueurs et joueuses FFT venues de plusieurs départements
- Un véritable succès avec 144 participants aux différents tableaux
- Une convivialité reconnue par tous et une soirée barbecue très appréciée
- Nécessité d'avoir plus de bénévoles pour les permanences
- Une Soirée des Partenaires en demi-teinte

### 2.4/ Les relations avec la Mairie de Guéret

- La participation au FORUM annuel des Associations
- Présence avec un stand et des animations pour la Tournée des Drapeaux Olympiques
- Des réunions avec les Elus et le CTMG :

### Le 08/12/22

- problèmes liés au site de Grancher (fuite, éclairage.....)
- gestion des créneaux horaires
- nécessité d'avancer sur TEN UP pour les réservations

### Le 23/02/23

- présentation par François Carles de la Ligue Nouvelle Aquitaine, des possibilités offertes par TEN UP
- débat compliqué entre les participants qui a entraîné le blocage du dossier

### Le 16/03/23

- brainstorming pour rechercher des pistes de convergences entre tous les participants
- présence surprenante de l'UFOLEP alors que ce dossier est de la compétence de la FFT

### Le 03/04/23

- points particuliers sur les difficultés avec le CTMG
- mise à plat des problèmes des plannings avec la suppression des courts bloqués à l'année

### 2.5/ Autres actions du club

- présence à la Conférence Territoriale du Sport organisée par La Préfecture de la Creuse en présence du Président du CROS Nouvelle Aquitaine et du Vice-Président du Conseil Régional
  - la réalisation d'une enquête de satisfaction auprès de tous les adhérents
- la présence de Erwan Gigout pour un stage scolaire sous la responsabilité de Pierrick Signamarcheix.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité

### **3/ Rapport d'activités ( Christian Besnard)**

Je veux d'abord remercier les adhérents du GTT23 présents ici ce soir à notre AG de manière à faire le bilan sur le plan tennistique de la saison 2022/2023.

Ce fût une saison de réorganisation en particulier au niveau de l'école de tennis après le départ de David Barre pour Montluçon, ce fût aussi, comme on va le voir plus loin, une saison assez exceptionnelle sur le plan des résultats au niveau tennistique.

#### **Le bureau et les acteurs**

Il y a un an, un nouveau bureau avait été élu avec une modification du trésorier, Bertrand Maroteau ayant souhaité passer la main c'est Julien Senut qui a repris cette fonction. Le président restant Michel Darcy et le secrétaire Christian Besnard  
Trésorier adjoint et responsable de l'intendance : Serge Belley ; secrétaire adjoint et responsable adjoint de l'intendance : Michel Gauchi.

Cette année, un nouveau bureau va devoir être à nouveau élu. En effet, notre président Michel Darcy, de moins en moins souvent présent sur Guéret, et maintenant licencié au club de Saint Georges de Didonne (17), où il passe l'essentiel de son temps a décidé de laisser son poste à quelqu'un habitant à temps complet sur Guéret.

Nous allons donc avoir tout à l'heure l'élection d'un nouveau bureau.

Nous remercions Michel pour tout le travail accompli lors de ces trois dernières années et en particulier son action déterminante dans la fusion des deux clubs de Guéret (TC Guéret – ASPTT Guéret) pour la création du GTT23.

Autre changement important cette saison, après le départ de David Barre, c'est Pierrick Signamarcheix qui est devenu le nouveau responsable de l'école de tennis. Une tâche importante puisqu'il a en charge le devenir tennistique de tous nos jeunes joueurs. Une tâche lourde dans laquelle il s'est totalement investi avec réussite.

Il a été aidé par Christophe Annonziata, qui avait en charge plus précisément l'entraînement des équipes premières, et que l'on va féliciter puisqu'il a brillamment obtenu son BE Tennis. Christophe partage son activité entre le club de Guéret et le club de Bourgneuf.

L'équipe enseignante va encore se renforcer cette année avec l'arrivée d'Audrey Goessens à qui l'on souhaite la bienvenue qui va préparer, avec Pierrick comme parrain, un CQP Tennis avec pour optique l'année prochaine la préparation du BE Tennis.

On lui souhaite la meilleure réussite possible dans sa reconversion.

Outre l'école de tennis, et c'est pour cela qu'il était important qu'il soit assisté par d'autres personnes car la tâche est lourde, Pierrick a aussi en charge diverses manifestations destinées à faire découvrir le tennis à un plus large public.

Manifestations organisées en partenariat avec la municipalité de Guéret ou /et avec le comité de tennis de la Creuse ; Je pense aux tickets sport pendant les vacances scolaires qui permettent à des jeunes parfois de milieux défavorisés de découvrir le tennis ; c'est le cas aussi pour le tennis à l'école qui concerne des classes du primaire et dont on retrouve quelques jeunes l'année suivante inscrit à l'école de tennis , les raquettes FFT Adultes et Ados ou En avant les Filles qui concernent des femmes adultes mais débutantes (classées moins de 30/4) .

Afin de compléter encore son cursus, Pierrick s'était inscrit à la formation Enseignant Tennis Santé, formation qui a été annulée par manque de candidat mais qui devrait avoir lieu cette année. Cela lui permettra de nouvelles possibilités dans l'enseignement du tennis. Pierrick a d'ailleurs en charge un groupe d'adulte handicapé en partenariat avec l'IME de Grancher.

Un programme donc bien chargé.

Au niveau formation, on félicitera Lilian Senren pour sa formation de JAE1 et Christian Besnard pour sa formation de JAT2.

Je ne saurais qu'encourager d'autres joueurs à participer à ces formations, en particulier de JAE1, JAE1 qui sont obligatoires pour les matchs par équipe au championnat de printemps.

### **Les effectifs**

C'est un total de 309 licences délivrées lors de cette saison 2022/2023 soit une baisse de 13% par rapport à la saison précédente (356 licences). C'est en fait un résultat brut trompeur car cette baisse n'est due qu'à une baisse sensible des licences scolaires moins de classe ayant participé à l'opération « tennis à l'école ».

En fait, quand on regarde les licences clubs elles sont en augmentation, stable chez les jeunes (jusqu'à 18 ans), mais en augmentation sensible chez les adultes aussi bien chez les hommes que chez les femmes ; 73 Hommes contre 64 soit une augmentation de 14 % ; 40 femmes contre 31 soit une augmentation de 29% pour une augmentation totale de 19%.

Pour le GTT23, 113 adultes plus environ 80 jeunes, cela représente donc presque 200 personnes qui fréquentent régulièrement le complexe tennistique de Grancher dans des conditions qui ne sont malheureusement pas optimales, on aura l'occasion d'en reparler.

### **Les résultats sportifs et les événements organisés**

#### **Les résultats sportifs**

\_ Concernant les résultats sportifs, cette saison 2022/2023 restera dans les annales comme l'une des meilleures saisons, tant dans les compétitions individuelles que dans les compétitions par équipe.

Au cours de la saison, 4 équipes Jeunes (8/10 ans ; 11/12 ans ; 13/14 ans et 15/18 ans) ainsi que 18 équipes adultes soit au total 22 équipes ont représenté le club de Guéret dans les différentes compétitions. Essentiellement des équipes masculines, mais l'arrivée de quelques joueuses et d'Audrey nous laisse entrevoir pour l'avenir des possibilités concernant les équipes féminines.

Cette année on ne va pas simplement applaudir l'équipe première mais on va applaudir l'ensemble des joueuses et des joueurs ayant participé aux équipes. En effet dans le Championnat de printemps (championnat le plus important de la saison car se disputant au niveau de la grande région Nouvelle Aquitaine) sur les 5 équipes engagées 4 équipes terminent première de leur poule et accèdent donc à la division supérieure.

L'équipe première Homme, après être déjà montée l'année passée, remonte une nouvelle fois cette année et retrouve la première division régionale.



L'équipe 2 termine première et accède à la 3eme division ; L'équipe 3 termine première et accède à la 4eme division (pour mémoire il y a 9 divisions) ; On félicite aussi l'équipe 4 qui n'est battu pour la première place qu'au goal average pour une différence d'1 match. On félicite aussi les filles qui terminent première de leur poule et accèdent à la 2eme division régionale.

Autre très bon résultat : chez les plus de 65 ans, l'équipe de Guéret termine première de la poule de première division et perd en ½ finale régionale contre Hossegor par forfait, déplacement trop long et trop onéreux.

En Verbier, championnat d'hiver, organisé au niveau du pôle de Limoges, l'équipe 3 Homme termine première de sa poule et accède à la division supérieure.

Les équipes jeunes ne sont pas en reste puisque l'équipe 11/12 ans garçon termine première de sa poule Division 3 au niveau du pôle Limoges.

Nos plus jeunes Maxence Bujard , Maxence Groleau , Léon Senut ont eu aussi participé avec de très bons résultats à des compétitions au niveau régional .

La page des résultats est longue cette année, car si, on vient de le voir les résultats ont été exceptionnels dans les compétitions par équipe, les résultats dans les compétitions individuelles ne sont pas en reste :

Aux Masters de la Creuse, compétition organisée par le Comité de Tennis de la Creuse le GTT23 a obtenu 10 titres (c'est un record) : Franck Vincent (x2) , Arnaud Bernardie , Ioannis Alexandros Groleau , Lilian Senren , Nicolas Olivier Moreau , Quentin Moreau , Julien Senut , Olivier Gateau , Djalimi Dalahane . Plus 2 places de finaliste : Stéphane Marillier , Yohan Guignat .

Aux Championnat de la Creuse :

Jeunes : 2 titres : Maxence Bujard et Ioannis Alexandros Groleau  
1 finaliste : Titouan Lecourt

Adultes : 4 titres : Arnaud Bernardie , Hugues Bascou , Michel Darcy , Gérard Thomas  
5 finalistes : Nicolas Olivier Moreau , Stéphane Marillier , chrisitan Besnard ,  
Bernard Améaume , Djalimi Dalahane

Soit au total 6 titres et 6 finalistes.

## Les Organisations

\_\_La principale organisation de la saison reste le tournoi d'été qui s'est déroulé du 12 Juin au 2 Juillet 2023, tournoi qui, pour la première fois depuis plusieurs années n'était pas Open mais limité à 3/6. Les tournois s'étant multipliés à cette période il devient de plus en plus difficile d'avoir des secondes séries ; Devant le peu de 2de série engagé, le tournoi à finalement été limité à 15 et les prix ont été baissés. Par contre, même si les 2de série ont été absents, le nombre important de 3eme série et le nombre plus important de 4eme série ont permis d'avoir un nombre total d'engagés au niveau des années précédentes. Les montluçonnais ont été les grands vainqueurs du tournoi avec Lucie Grobost chez les femmes et David Barre chez les hommes tous les deux des ilets montluçonnais. Le trophée Patrick Sahd est revenu à Pierre Yves Roux (TC Chissey) qui nous a rejoint cette saison. On remercie le Juge arbitre principal Jean Claude Charnailat et son adjoint Christian Besnard pour l'organisation des tableaux et la programmation des matchs, le BE Pierrick Signamarcheix mais surtout tous les bénévoles sans qui une telle organisation sur 3 semaines serait impossible une pensée particulière pour Serge Belley et Michel Gauchi qui animent la buvette.

2 manifestations ont été « collées » à ce tournoi :

-la soirée des partenaires qui permet une rencontre entre les dirigeants du club, des joueurs et les représentants des différents sponsors

- L'organisation d'un barbecue en fin de tournoi pendant lequel les joueurs et leur famille ont pu se rencontrer et échanger. On peut noter le vif succès qu'à rencontré ce barbecue.

Autre grosse organisation, organisée en partenariat avec le pôle de tennis de Limoges : le TMC 9 ans, TMC Inter régional, organisé les 25 et 26 Mars 2023, qui était qualificatif pour un TMC final région Nouvelle Aquitaine. Ophélie Ribeiro(Montferrand) et Eliot Beaudoin (Riom), tous les deux de la région Auvergne ont été les vainqueurs

Enfin un tournoi interne homologué a revu le jour cette saison organisé par Pierrick Signamarcheix et Jean Claude Charnaillat qui a permis à une grande partie des joueurs du club de se rencontrer. Les vainqueurs sont chez les Femmes : Tamara Conti et chez les Hommes Arnaud Bernardie

Toutes ces organisations sont reconduites pour la saison 2023/2024

- Tournoi d'été du 3 au 23 Juin 2024

- TMC 9 ans qualificatif les 30 et 31 Mars 2024

- - Tournoi interne à partir de Janvier avec Finales pendant le tournoi d'été

- D'autres organisation sont prévues avec plusieurs TMC Jeunes ou Adultes

Un TMC Dame 4eme série a déjà eu lieu ; un TMC 11/14 4eme série est prévu le 27 Décembre ; d'autres sont prévus pour 2024 : TMC 8/10 Vert le 17 Février ; TMC 13/14 le 21 Février ; TMC 15/18 le 24 Février.

### Les préoccupations

└ J'ai repris mon compte rendu de l'année passée puisque rien n'a changé ni été fait

- Gestion totalement anarchique du site où chacun fait ce qu'il veut ; On voit des gens de tout le département, des touristes, venir jouer à volonté sans que rien ne leur soit demandé.

- Vieillesse de la structure avec infiltration d'eau de toute part, rouille et même ce qui pourrait être entretenu ne l'est pas : la lumière Hormis les courts 3 et 5, il faut s'habituer à jouer dans le noir (court 4 : 4 spots effectifs en marche sur 24)

- Relation toujours tendue avec l'association dissidente des Monts de Guéret avec surtout un comportement exécrable de sa BE qui se croit tout permis, qui réserve des courts sans limite si bien que les personnes de Guéret et du club officiel n'ont plus la possibilité de réserver pour jouer le soir.

Le Championnat de la Creuse va commencer dans les prochains jours, on peut se poser la question est ce que les joueurs de Guéret vont pouvoir jouer à Guéret sachant que ces matchs ont lieu après 18 h puisque les gens travaillent ?

Pour l'instant les compétitions officielles FFT restent prioritaires à Grancher mais c'est de plus en plus compliqué et on attend un réengagement ferme de la mairie de Guéret à ce sujet.

- Enfin c'est encore vers la mairie que je vais me tourner, le Barbecue de fin de tournoi a démontré que de nombreux adhérents attendent ces moments de convivialités ; or à ce jour nous ne disposons d'aucun local dans lequel nous pourrions organiser ce genre de manifestations conviviales ni même d'aucun local dans lequel nous devrions recevoir des équipes qui viennent, avec la nouvelle région Nouvelle Aquitaine, parfois de loin. Aussi nous réitérons notre demande d'ouverture d'un Club-House à Grancher dans les locaux toujours vides de l'ancien restaurant. L'absence de ce lieu de vie est aujourd'hui le principal frein à un développement plus important du club de tennis de Guéret.

Le rapport d'activités est adopté à l'unanimité

#### 4/ Rapport financier (Julien Senut)

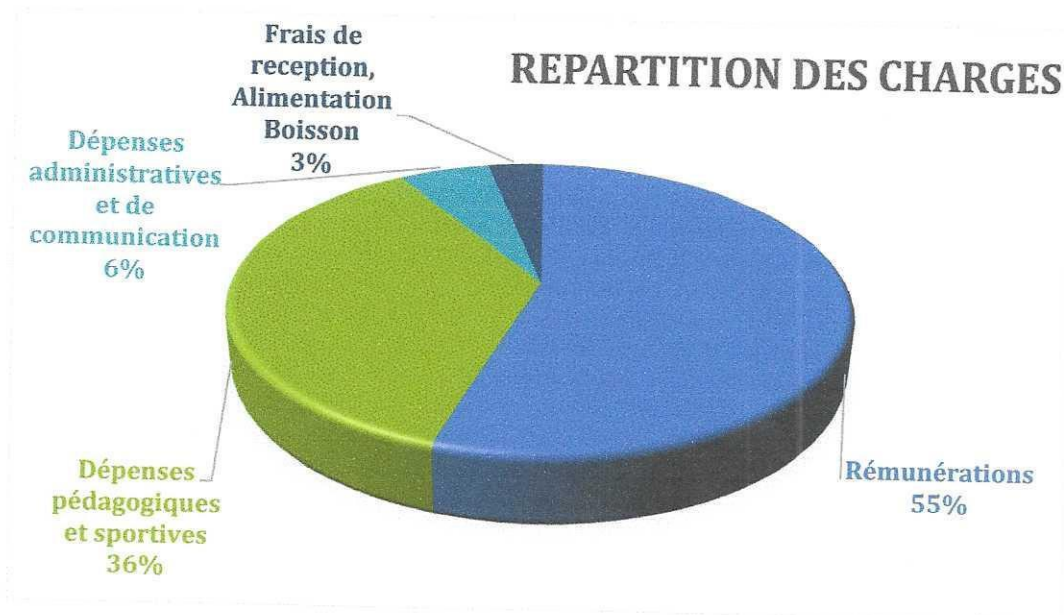
Le budget prévisionnel du Guéret Team Tennis 23 prévoyait pour cette saison 2022/2023 un résultat à l'équilibre avec un total de charges et de produits à 34 750 €. Le compte financier révèle cette année encore une activité réelle supérieure à celle prévisionnelle et montre ainsi le développement positif de la structure.

##### 1. Présentation des charges de l'association

Le total des charges de l'exercice 2023 est de 43 411.61€.

Elles peuvent être réparties en 4 pôles :

<b>Rémunérations des enseignants</b>	<b>23 685,92 €</b>
<b>Dépenses pédagogiques et sportives</b>	<b>15 807,24 €</b>
<b>Dépenses administratives et de communication</b>	<b>2 452,59 €</b>
<b>Frais de réception ( Alimentation Boisson)</b>	<b>1 465,86 €</b>
<b>Total</b>	<b>43 411,61 €</b>



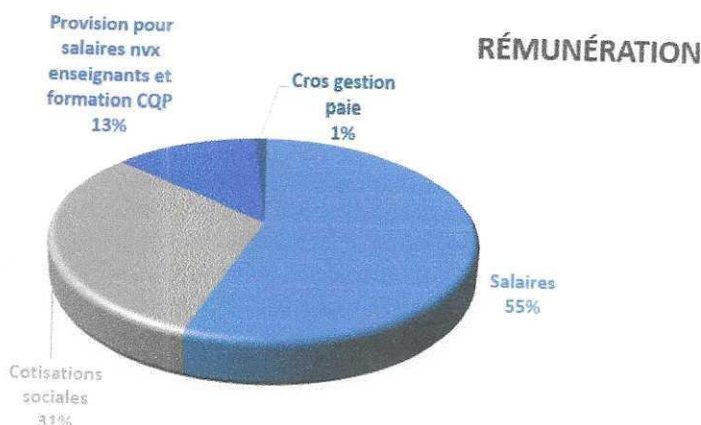


### 1.1 Rémunérations des enseignants :

Les charges de personnel représentent la dépense principale de la structure avec 55% des dépenses. Elles sont composées du salaire brut de notre enseignant pour 13 057€ et des cotisations sociales pour 7155€.

Il est décidé de placer en dotation pour charges cette saison la somme de 3000€ afin d'assurer pour 2024 la formation d'une enseignante stagiaire CQP et le recrutement en contrat d'un second enseignant DE.

Concernant la gestion du personnel, le club est adhérent auprès du CROS Nouvelle Aquitaine qui assure la réalisation des documents de paie et une veille juridique. Le coût de cette prestation est de 233 € pour la saison 2023.



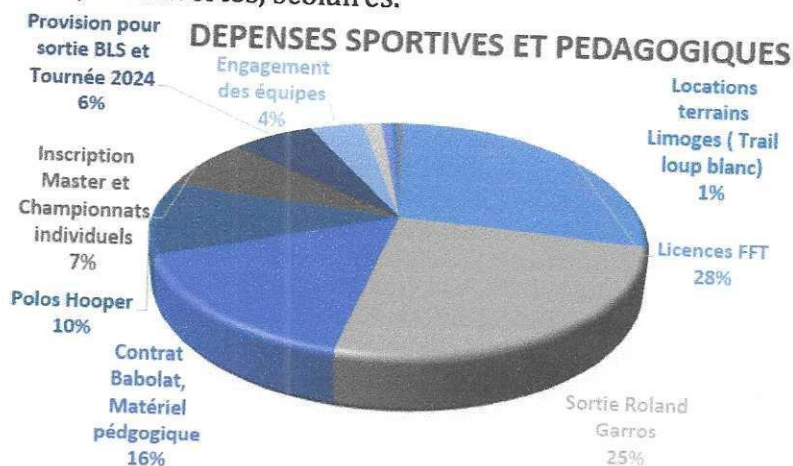
### 1.2 Charges pédagogiques et sportives :

Les charges pédagogiques et sportives représentent 36% des dépenses de la structure, pour un total de 15 807€.

Le premier poste de dépenses concerne les licences que doit payer le club à la FFT pour 4 424€. Il existe 3 types de licences : compétition, découvertes, scolaires.

La traditionnelle sortie à Roland Garros, organisée par le comité est une opération neutre pour le budget du club. Les adhérents payent leur transport et l'accès au stade au club qui reverse la somme au CD23.

Le club est engagé pour deux ans dans le cadre d'un contrat partenaire avec le distributeur BABOLAT et le magasin Set et Match à Limoges. Le contrat concerne principalement les balles et le matériel pédagogique du club pour 2 449 €. Une dotation en nature évaluée à 690€ est liée à ce contrat (matériel pédagogique essentiellement)



Le club a également dépensé 1612 € cette année auprès de la marque Hooper à Limoges dans le cadre d'une opération textile de polos hommes et femmes.

Les autres dépenses sont liées à l'organisation des manifestations sportives (taxe de tournoi, lots, déplacement équipe, Master et championnat individuel).

Le club propose également une dotation pour des dépenses prévisionnelles liées à une sortie au tournoi international féminin BLS de Limoges (prise en charge du transport des enfants) et pour l'organisation d'une tournée jeunes sur la côte atlantique en juillet 2024 pour un montant total de 1000€.

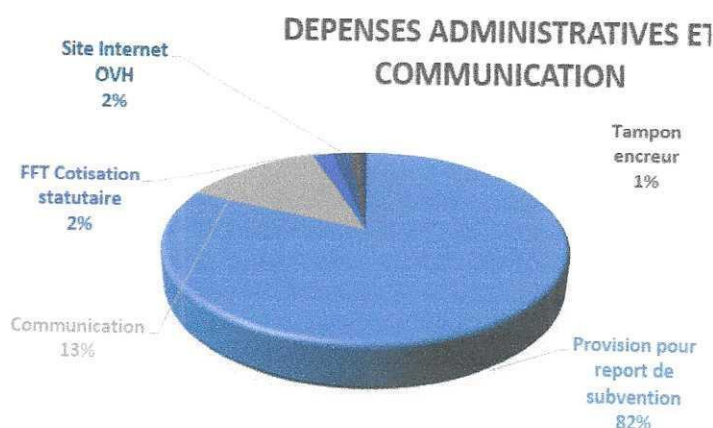


### 1.3 Charges administratives et de communication

Pour un total de 2 452 €, ces charges représentent 5.65% des dépenses de la saison. Deux subventions, habituellement enregistrées en N+1 (FDVA2 DRAJES pour 1500€ et PDSC CD23 pour 500€) pour un total de 2000€, ont été payées cette année en avance. Afin d'éviter le double enregistrement sur cet exercice de ces subventions, le paiement 2023 est reporté en dotation en N+1. Il s'agit de la principale charge de ce pôle.

Les dépenses de communication sont de 368€. Elles sont composées d'affiches et flyers pour les JPO et le tournoi. Cette année a également été créé un site internet qui nécessite un référencement auprès d'OVH.

Les autres charges sont composées de la cotisation statutaire auprès de la FFT, des frais de gestion de compte du Crédit Agricole et de l'achat d'un tampon encreur.



### 1.4 Charges de réception

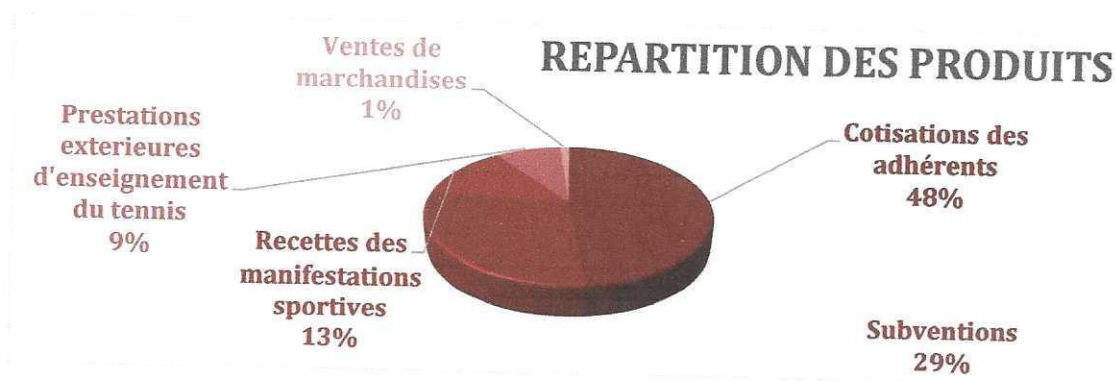
Les dépenses de réception sont composées de l'achat de boisson pour l'accueil des matchs en équipe et des TMC jeunes pour 600.01€, des dépenses de boissons liées à l'organisation du tournoi en fin d'année pour 493€ et de l'organisation de l'assemblée générale du club pour 372€. Le total des charges de réception est de 1 465€ et représente 3.38% des dépenses du club.

## 2. Présentation des produits de l'exercice

Le total des produits de l'exercice 2023 est de 43 637.43€.

Ils peuvent être répartis ainsi :

<b>Cotisations des adhérents</b>	<b>21 114,20 €</b>
<b>Subventions</b>	<b>12 470,00 €</b>
<b>Recettes des manifestations sportives</b>	<b>5 614,00 €</b>
<b>Prestations extérieures d'enseignement du tennis</b>	<b>3 900,00 €</b>
<b>Ventes de marchandises</b>	<b>538,60 €</b>
<b>Produits financiers, intérêts</b>	<b>0,63 €</b>
<b>Total</b>	<b>43 637,43 €</b>

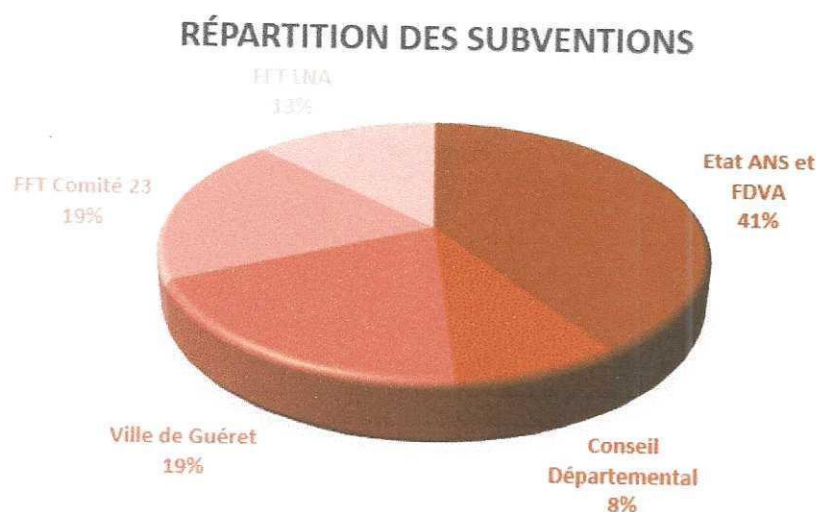


## 2.1 Cotisations des adhérents

La première source de recettes de l'association concerne les cotisations des adhérents avec 48% des produits, pour 21 114.20€. Elles sont composées à 95% de paiements directs. Le dispositif Pass Sport est utilisé dans la structure à hauteur de 750€ ainsi que le dispositif pass CEL Sport de la ville de Guéret pour 120€. Les moyens de paiement ANCV et Up Sport et loisirs sont également intégrés.

## 2.2 Subventions

Les subventions sont le deuxième pôle de ressources de la structure pour un total de 12 470 €. Elles représentent 28% des produits et sont réparties ainsi :



Il existe deux types de subventions pour notre structure : subventions de fonctionnement et subventions sur projets.

Ainsi, les dispositifs d'Etat de l'ANS (Agence Nationale du Sport) et FDVA2 (Fond de Développement de la Vie Associative), accolés à la Fédération Française de tennis représentent 41% des subventions et sont basés sur la réalisation de projets : Tennis à l'école, tennis au féminin, tennis adapté Sport Handicap.

La Ligue Nouvelle Aquitaine de Tennis participa à hauteur de 13% de nos subventions pour 3 dispositifs : Plan de développement des clubs (800€), Challenge Club (150€) et actions solidaires (600€).

Le Comité Départemental de Tennis finance 19% de nos subventions : Dispositif CITA, PDSC (Plan de Développement Sportif des Clubs), tennis scolaire et notre pôle espoir, pour un total de 2 770 €.

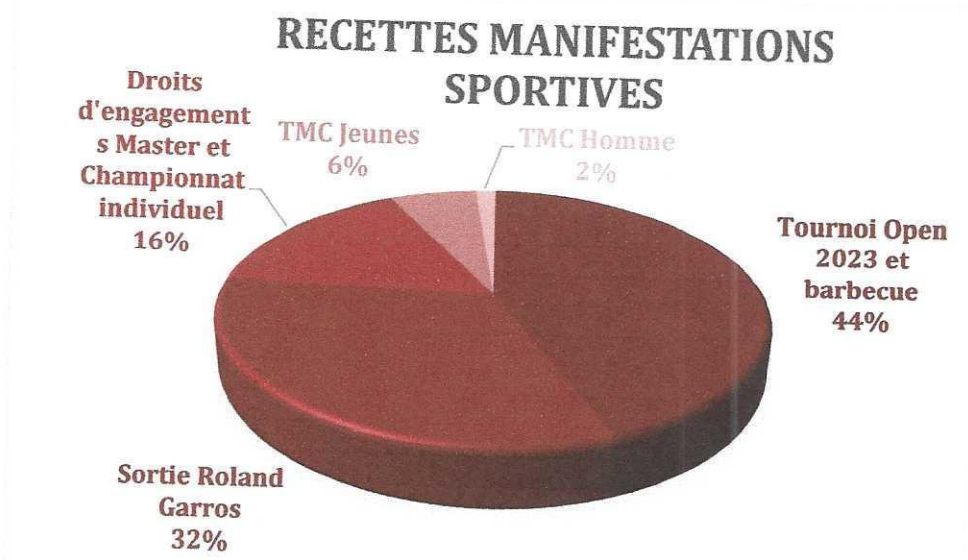
Au niveau des collectivités, la ville de Guéret accorde au club une subvention de fonctionnement de 2300€ et le conseil départemental accorde une subvention de 500€ pour le tournoi annuel et 500€ au titre d'un soutien cantonal.



### **2.3 Recettes liées aux manifestations sportives :**

Les recettes des manifestations sportives sont à hauteur de 5614 € et représentent 12.87% de nos recettes.

Elles sont réparties ainsi :



La principale manifestation sportive est l'organisation du tournoi de fin d'année qui a permis de générer un résultat de 1 209€ cette saison. Ce montant est sensiblement similaire à l'année précédente.

Les recettes liées à la sortie Roland Garros sont également neutres car correspondantes aux sommes reversées au Comité Départemental de Tennis 23, tout comme les inscriptions au Master et au Championnat individuel de la Creuse.

### **2.4 Recettes de prestations d'enseignement**

Trois partenariats sont mis en place dans le club pour des prestations d'enseignement. Les deux premiers concernent des interventions auprès des clubs de Bourganeuf et de Chénérailles pour un montant de 1 030€ et 1 840€. Il est à noter qu'aucune marge n'est tirée de ce partenariat, le taux horaire brut chargé de l'enseignant et les coûts induits étant reportés en facturation.

Le troisième partenariat est lié à l'organisation des stages sportifs dans le cadre de l'opération Ticket Sport de la Mairie pour un total de 1 030 €.

### **2.5 Ventes de Marchandises**

Les ventes de marchandises correspondent cette année aux ventes des polos Hooper pour un total de 400€ et d'un carton de balles Babolat pour 138,60€ au club de Chénérailles (prix coûtant, pas de marge sur cette vente).

### **2.6 Produits financiers**

Enfin, les intérêts de notre compte en banque créancier ont rapporté 0.63€ à l'association cette saison.



### **Bilan Financier :**

La situation financière de la structure pour cette saison 2023 peut donc être qualifiée de saine, comme le prévoit le projet sportif du club 2020/2023 qui précise :

« Ce projet sportif doit être confronté à une rigueur budgétaire et sa mise en œuvre se fera en fonction des disponibilités financières et sur une période de 3 ans ».

Les décisions de gestion du bureau permettent de dégager un résultat de 225,82€ cette saison 2023 ( cf compte financier détaillé en annexe), avec la répartition charges/ produits suivante :

<b>Charges</b>		<b>Produits</b>	
Rémunérations	23 685,92 €	Cotisations des adhérents	21 114,20 €
Dépenses pédagogiques et sportives	15 807,24 €	Subventions	12 470,00 €
Dépenses administratives et de communication	2 452,59 €	Recettes des manifestations sportives	5 614,00 €
Frais de reception, Alimentation Boisson	1 465,86 €	Prestations exterieures d'enseignement du tennis	3 900,00 €
		Ventes de marchandises	538,60 €
		Produits financiers, interets	0,63 €
<b>Total</b>	<b>43 411,61 €</b>	<b>Total</b>	<b>43 637,43 €</b>

Les adhérents adultes ont particulièrement contribué à cet équilibre, suite à la décision du bureau en début de saison d'augmenter la participation à l'école de tennis adulte.

De plus, l'action bénévole n'est également pas valorisée ni dédommagée, tout comme les principaux déplacements en équipe des joueurs qui sont à leur charge.

Le levier des partenariats privés et sponsoring n'est également pas suffisamment activé en terme de recettes. Ces points sont à développer rapidement.

Pour mémoire, car notre comptabilité simple ne prend pas en compte l'état des stocks, il faut également rappeler cette saison le cambriolage du site de Grancher et le vol de boissons et de deux cartons de balles de tennis (138.60€par carton) pour un montant de plus de 300€.

Enfin, le bureau tient, à travers ce rapport financier, à remercier tous les contributeurs qui permettent d'assurer aujourd'hui une situation financière équilibrée.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité

## **5/ Demande rapprochement par la Municipalité, des clubs de tennis évoluant à Grancher**

Madame FOURNIER, maire de Guéret reconnaît que la situation à Grancher n'est pas optimale.

Elle indique que dans le cadre du Plan Particulier pour la Creuse, elle a déposé un dossier de rénovation du centre tennistique de Grancher. La réponse est prévue pour décembre 2023.

Concernant le projet de rapprochement, elle souhaite une mise en œuvre rapidement afin de confier la gestion du site de Grancher à cette nouvelle structure.

Un échange très constructif s'instaure entre les adhérents et les Elus de la Municipalité avec en particulier l'utilisation du club-house, l'éclairage quasi inexistant sur le court 4.

Concernant les difficultés avec le CTMG, les interventions ont mis en exergue davantage les problèmes personnels que les difficultés associatives.

En conséquence de quoi, madame la Maire a proposé d'organiser rapidement une réunion avec les présidents des clubs, puis une réunion avec les adhérents des clubs. Accord de principe du GTT 23.

A également été évoqué la nouvelle effraction du local de tennis le 01/11/23 qui succède à celle du 18/06/23, entraînant une perte de près de 1000 euros pour le club.

## **6/ Elections au Comité Directeur**

Le Comité Directeur a été modifié suite à la démission du Président, Michel Darcy, et aux élections à l'unanimité de Nicolletta Pansolli, Nicolas-Olivier Moreau et Quentin Moreau.

Le nouveau Comité Directeur est donc composé de :

Christiane Baron, Sandra Barre, Christian Besnard, Serge Belley, Jean Claude Charnaillat, Rémy Duchier, Michel Gauchi, Valery Guignard, Stéphane Marillier, Bertrand Maroteau, Nicolas\_Olivier Moreau, Quentin Moreau, Nicolletta Pansolli, Fabrice Parot, Julien Senut

## **7/ Affaires et questions diverses**

La recherche de partenaires est évoquée afin d'accroître nos ressources financières

Le club a signé l'an dernier un partenariat sur 2 ans avec SET ET MATCH à Limoges (réduction de 15 % pour les adhérents, une dotation pour le club.....)

Félicitations à Christiane BARON qui vient de recevoir la médaille de Bronze de la FFT.

Maroteau, Nicolas\_Olivier Moreau, Quentin Moreau, Nicolletta Pansolli, Fabrice Parot, Julien Senut

## **7/ Affaires et questions diverses**

La recherche de partenaires est évoquée afin d'accroître nos ressources financières

Le club a signé l'an dernier un partenariat sur 2 ans avec SET ET MATCH à Limoges (réduction de 15 % pour les adhérents, une dotation pour le club.....)

Félicitations à Christiane BARON qui vient de recevoir la médaille de Bronze de la FFT.

## **8/ Intervention des personnalités**

Fatiha Paillet, Présidente du Comité Départemental de tennis 23, ne pouvant être parmi nous, a demandé à Jean-Claude Charnailat de lire un message remerciant Michel Darcy pour son engagement tant au niveau du club qu'au niveau du Département.

L'assemblée générale se termine à 19H30 avec le pot de l'amitié.

Le Président



Michel Darcy

Le Secrétaire



Christian Besnard



# Annexe 1 : Compte financier 2023



**GUERET TEAM TENNIS 23**

**COMPTE FINANCIER 2023  
SAISON 2022/2023**

COMPTES DE CHARGES		CF 2023	COMPTES DE PRODUITS		CF 2023
<b>Rémunérations</b>		<b>23 685,92 €</b>	<b>Cotisations des adhérents</b>		<b>21 114,20 €</b>
	Salaires	13 057,66 €		Reglement direct	20 127,20 €
	Cotisations sociales	7 395,26 €		Pass Sport	750,00 €
	Provision pour salaires nvx enseignants et formation CQP	3 000,00 €		CEL Sport Guéret	120,00 €
	Cros gestion paie	233,00 €		ANCV	117,00 €
<b>Charges pédagogiques et sportives</b>		<b>15 807,24 €</b>	<b>Subventions</b>		<b>12 470,00 €</b>
	Licences FFT	4 424,00 €		ETAT FDVA 2 2023	2 000,00 €
	Sortie Roland Garros	4 000,00 €		ETAT FDVA 2 2024	1 500,00 €
	Contrat Babolat, Matériel pédagogique	2 449,36 €		ETAT ANS FFT NA	1 350,00 €
	Polos Hooper	1 612,00 €		FFT LNA Nouvelle Aquitaine Challenge Club	150,00 €
	Inscription Master et Championnats individuels	1 165,00 €		FFT LNA Nouvelle Aquitaine Actions solidaires	600,00 €
	Provision pour sortie BLS et Tournée 2024	1 000,00 €		Conseil Départemental Tournai	500,00 €
	Engagement des équipes	669,00 €		Canton de Guéret	500,00 €
	Taxes Tournoi et TMC	228,00 €		Mairie de Guéret	2 300,00 €
	Lots TMC et plateaux jeunes	135,88 €		FFT Comité 23 CITA	120,00 €
	Locations terrains Limoges ( Trail loup blanc)	64,00 €		FFT Comité 23 PDSC 2023	500,00 €
	Déplacement TC Bugue Dordogne	60,00 €		FFT Comité 23 PDSC 2022	500,00 €
<b>Charges administratives et de communication</b>		<b>2 452,59 €</b>		FFT LNA Plan développement club	800,00 €
	Provision pour report de subvention	2 000,00 €		FFT Comité 23 Tennis scolaire	750,00 €
	Communication	324,96 €	<b>Recettes des manifestations sportives</b>		<b>5 614,00 €</b>
	FFT Cotisation statutaire	47,00 €		Tournoi Open 2023 et barbecue	2 463,00 €
	Site Internet OVH	43,43 €		Sortie Roland Garros	1 820,00 €
	Tampon encreur	23,90 €		Droits d'engagements Master et Championnat individuel	911,00 €
	Charges financière gestion de compte	13,30 €		TMC Jeunes	340,00 €
<b>Frais de reception, Alimentation Boisson</b>		<b>1 465,86 €</b>		TMC Homme	80,00 €
	Matches en équipe	600,01 €	<b>Prestations exterieures d'enseignement du tennis</b>		<b>3 900,00 €</b>
	Tournoi et barbecue de juin	493,20 €		Cours COC Chénéraillles	1 840,00 €
	Réunions et assemblée générale	372,65 €		Cours TC Bourgneuf / Collège Bourgneuf	1 030,00 €
				Guéret Ticket Sport	1 030,00 €
			<b>Ventes de marchandises</b>		<b>538,60 €</b>
				Opération textile polo Hooper	400,00 €
				Ventes Balles	138,60 €
			<b>Produits financiers, interets</b>		<b>0,63 €</b>
<b>TOTAL CHARGES</b>		<b>43 411,61 €</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b>		<b>43 637,43 €</b>
<b>RESULTAT:</b>		<b>225,82 €</b>			